

saint-pardoux-soutiers

“ La Princesse, l'Ailleurs et les Sioux ”

Samedi 29 juin aura lieu, à la Grange à Robert de la Garde de Saint-Pardoux-Soutiers, un spectacle intitulé « La Princesse, l'Ailleurs et les Sioux », de Stanislas Cotton, par la troupe Acte.1 de La Chaize-le-Vicomte (Vendée). Une production sur une évocation tendre et poétique de la maladie d'Alzheimer, une pièce émouvante sur un registre théâtral particulier, exploré au gré des envies, sur des genres différents, le plus souvent situés dans le champ de la comédie. Aussi, sera abordée la parodie, la comédie policière, la farce moyenâgeuse, la comédie à sketches, le vaudeville, le spectacle clownesque, la satire sociale, le théâtre de l'absurde. Les artistes comédiens partageront leur dernière production sur la maladie d'Alzheimer, dans « Que se passe-t-il dans un vieux couple lorsque l'un des deux perd peu à peu la raison ». Une pièce légère, poétique et grave à la fois qui amène à porter un regard plein d'humanité sur un couple de personnes âgées qui s'aiment. En résumé : depuis quelque temps, la mémoire de Mme Pimprenelle s'efface et, soucieux de la stimuler, M. Si-



La troupe Acte.1 présentera, à la Grange à Robert, « La Princesse et les Sioux », de Stanislas Cotton, évocation tendre et poétique de la maladie d'Alzheimer.

gismond décide d'apprendre une langue étrangère ; pourquoi pas le sioux. Rien de tel pour taquiner les neurones. Il s'attelle à la tâche, mais Madame, elle, ne s'y met pas... elle est Ailleurs. Ils font contre mauvaise fortune bon cœur pour que l'amour dépasse cette fichue maladie d'Alzheimer. Une opportunité pour le public

d'échanger avec les comédiens et d'évoquer les différents aspects liés à ce problème de santé publique.

Réservation et contact : Patrice Juin, la Grange à Robert de la Garde de Saint-Pardoux-Soutiers. Tél. 05.49.94.66.71. Tarifs : 10 €, 8 € pour les ambassadeurs de l'Art p'tit culture. Réservation fortement conseillée.

Revue de presse

Date : 06 / 07 / 2019

Saint-Pardoux : Expositions
« Arbres remarquables » et « Élevage et biodiversité dans le bocage », au Val de Flore, de 15 heures

Revue de presse

Date : 21 / 06 / 2009

s. **Saint-Pardoux**
Fête de la musique. A partir de 18 h,
dans le bourg. Gratuit.

**SAINT-PARDOUX-
SOUTIERS**

Val de flore. Lieu de nature et de biodiversité où l'intervention de l'homme est maîtrisée, le Val de flore se compose de différents milieux et ambiances paysagères répartis sur trois hectares. Ouvert du mercredi au dimanche et jours fériés, jusqu'au dimanche 1^{er} septembre, 15 heures à 18 h 30, Val de Flore, Soutiers.
Contact : 05 49 63 43 31, contact@maison-patrimoine.fr, <http://www.maison-patrimoine.fr>

saint-pardoux-soutiers

> **Faire revivre la chapelle fête ses 20 ans.** Le samedi 6 juillet, aura lieu à partir de 12 h, au foyer rural de Saint-Pardoux-Soutiers, le traditionnel déjeuner-grillades, organisé par l'association Faire revivre la chapelle, afin de réunir les amis et parents des adhérents, et de ses nombreux donateurs. Une journée détente, qui marquera le 20^e

anniversaire de l'association. Cet après-midi de découverte comptera une exposition de photos des bénévoles effectuant les travaux de restauration de la chapelle Notre-Dame-des-Neiges, depuis le 5 mai 1999. Sera également présenté, en avant-première, le livre retraçant l'histoire de la chapelle et tout ce que l'association a réalisé pour la sauvegarde de ce précieux patrimoine.

Grillades de mouton ou porc, réservations du repas avant le 2 juillet au 05.49.63.44.04. Prix adulte : 16 € et 7 € pour les enfants de moins de 12 ans.

verruyes

> **Conseil municipal.** Réunion le mercredi 3 juillet à 20 h 30 à la mairie. A l'ordre du jour : création de poste ; tarifs et règlement du restaurant scolaire ; redevance village de gîtes et camping.

saint-pardoux-soutiers

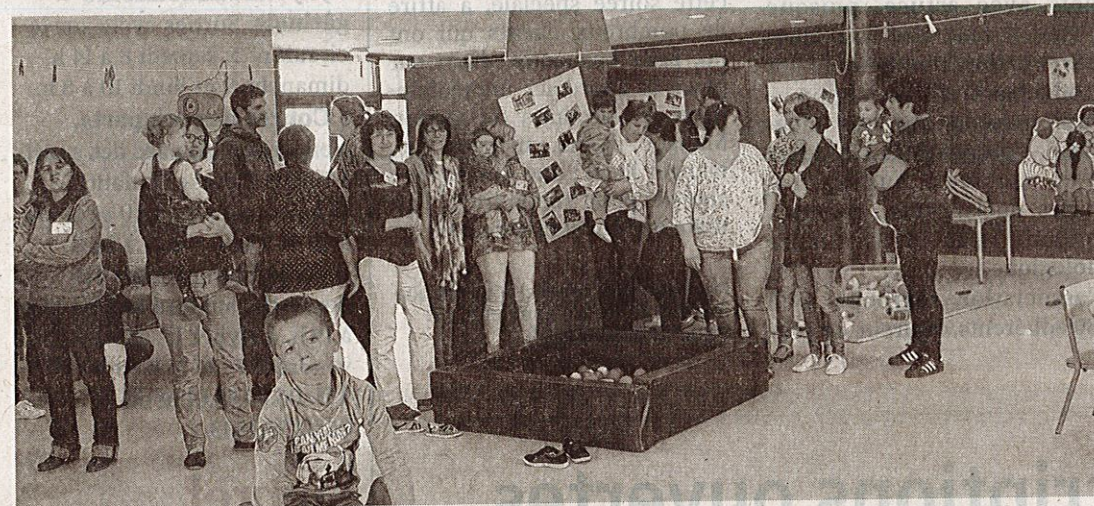
**Rencontres sportives
par l'association Gâti-Sport**

Pour conclure l'année sportive, l'association Gâti-Sport, proposera le mercredi 3 juillet, de 14 h à 17 h, des rencontres sportives avec les enfants des groupes de Parthenay ; Secondigny, Saint-Pardoux-Soutiers et Mazières-en-Gâtine, sur l'espace multisports de Saint-Pardoux-Soutiers. Les enfants âgés de 5 à

9 ans seront également accueillis pour ce rendez-vous, par les éducateurs sportifs qui auront préparé différentes activités ludiques et sportives : biathlon (course, tir à la sarbacane), course d'orientation, kinball et tchouckball. Un goûter sera servi aux enfants à la fin de la rencontre. Contact : Laurence Réau au 06.02.33.03.97.

saint-pardoux-soutiers

Les Jardins de Wally à l'Ombrelle



L'association des Jardins de Wally a ouvert les portes à la halte-garderie de l'Ombrelle, le temps de partager avec les assistants et assistantes maternelles des moments forts avec les enfants, parents et futurs parents.

La halte-garderie de la petite enfance de l'Ombrelle de Saint-Pardoux-Soutiers a ouvert ses portes durant toute la matinée du samedi 25 mai aux assistants et assistantes maternelles, parents, futurs parents, enfants, personnels de l'enfance en partenariat avec le RPE du relais petite enfance les Jardins de Wally. L'association des Jardins de Wally est basée sur le secteur de Mazières-en-Gâtine et a vingt ans d'existence, elle est composée d'une trentaine d'assistants et assistantes maternelles, en partenariat avec la halte-garderie de l'Ombrelle de Saint-Pardoux-Soutiers. La prési-

dente de l'association Les Jardins de Wally, Sophie Aubineau, précise : « Les portes ouvertes, c'est véritablement un temps fort et important, des matinées de découvertes pour les parents et les futurs parents, permettant aux parents d'apprécier l'évolution de leurs enfants. Ces temps de rencontres sont également des moments riches par les échanges entre assistant et assistante maternelle. »

La matinée était l'occasion d'apprécier une exposition, sur des activités réalisées par les enfants avec leurs assistantes maternelles et visionner les photos des sorties avec les en-

fants. Les assistants et assistantes maternelles ont des agréments de trois à quatre enfants sous leurs responsabilités, ce qui représente pour l'association une centaine d'enfants. La présidente ajoute : « Nous manquons d'assistant ou d'assistante maternelle, des départs en retraite importants sont prévus d'ici deux ans, si des personnes ont la vocation avec la petite enfance, l'association saura les accueillir, car aujourd'hui nous sommes complets dans les effectifs. »

Renseignements : les Jardins de Wally, Guilbot Nadia, tél. 05.49.25.31.81.

saint-pardoux-soutiers

Une équipe active à l'Ombrelle

La halte-garderie l'Ombrelle, est un service de la petite enfance gérée par la communauté de communes Val de Gâtine, située dans la commune nouvelle de Saint-Pardoux-Soutiers. La structure accueille neuf enfants par jour, les mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 18 h, encadrés par une équipe de trois professionnelles pluridisciplinaires, avec Ophélie, éducatrice de jeunes enfants et responsable de la structure, Émilie auxiliaire de puériculture et Sabine agent CAP de la petite enfance. La halte-garderie accueille ponctuellement les enfants non scolarisés, âgés de 10 semaines à 4 ans, encadrés par



L'équipe professionnelle de la petite enfance.

des professionnelles de la petite enfance, en respectant l'intimité et le rythme émotionnel des enfants, en valorisant et encourageant les initiatives des apprentissages des enfants.

« La halte-garderie est un lieu d'accueil, un espace de vie qui va permettre à l'enfant de se sé-

parer de sa famille, en accédant à une certaine forme d'autonomie en vue de sa future scolarisation », précise Ophélie, l'éducatrice. Elle ajoute : « L'Ombrelle, c'est une équipe soucieuse du bien-être dans l'accueil des familles, en prenant en compte les personnalités des enfants, dans les désirs, en collaborant avec les parents, les premiers éducateurs de l'enfant ». Des temps d'activités variées sont proposés : lecture, jeux, relaxation.

Des places sont disponibles à compter de la rentrée de septembre 2019.

La halte-garderie de l'Ombrelle accueille les enfants

pendant toute la période des vacances scolaires, du 8 juillet au 2 août. Un séjour pour les collégiens est également programmé du 8 au 12 juillet 2019, sur la base de loisirs à Sauzé-Vaussais, plusieurs activités sont proposées : baptême de plongée, paddle, piscine, parcours acrobatiques, veillées du groupe, etc. des places sont disponibles (contacter Hélène Gonnord, tél. 05.49.63.22.31 ou courriel : helene.gonnord@valdegatine.fr)

Renseignements et inscriptions, Halte garderie l'Ombrelle, place des Tulipiers à Saint-Pardoux-Soutiers. Tél. 05.49.69.74.27. Courriel : haltegarderie@valdegatine.fr

saint-pardoux-soutiers**Plus de 5.000 personnes fêtent la musique**

Les élèves des deux écoles, privée et publique de la commune, ont ouvert les festivités de la fête de la Musique, en présence de Pascal Peroteau et des enseignants, devant un public conquis.

La fête de la Musique a rassemblé plus de 5.000 spectateurs, un public enthousiaste, venu de tous horizons, pour fêter la 36^e édition de ce rendez-vous, à Saint-Pardoux-Soutiers. Une fête organisée par la municipalité, le foyer rural de Saint-Pardoux, la Cie Taptapo Sambalek, et le soutien des nombreux bénévoles, en accueillant 25 groupes de styles musicaux différents : pop, rock, techno, électro, musique du monde, reggae, répartis sur onze scènes.

“ Une belle aventure ”

Les festivités ont commencé avec les chants des élèves des deux écoles de Saint-Pardoux-Soutiers, l'une publique, l'autre privée, en présence de Pascal Peroteau et des trois musiciens, les enseignants, qui ont travaillé depuis de nombreuses semaines sur le projet de plusieurs créations de chansons par les élèves, écrites par les petites mains des écoliers et composées et arrangées par Pascal Peroteau.

Un CD de sept chansons sor-

tira prochainement, avec la participation de la municipalité et du Carug. Pascal Peroteau, musicien, chanteur, auteur compositeur, originaire de Parthenay, précise : « *Les enfants ont pu exprimer leurs idées dans ce projet, une participation entière avec leur propre mot pour créer ses chansons. Ce fut une belle aventure, en présence d'une centaine d'enfants, investis et acteurs dans ce projet musical, qui a*

suscité l'envie d'apprendre différemment en présence de leur enseignant. »

Pas moins de 5.000 spectateurs ont apprécié l'ambiance chaleureuse et musicale des groupes musicaux, placés à divers endroits : l'église, L'Ombrelle, l'espace multi-activités, l'espace de loisirs, l'esplanade du foyer rural et ses rues adjacentes. La soirée s'est terminée en apothéose, avec le feu d'artifice offert par la municipalité.



Les groupes musicaux de la fête de la Musique n'ont pas hésité à enflammer le public, par leurs talents confirmés ou novices.

Trésorerie : les élus en colère

L'annonce de la fermeture au deuxième trimestre 2020 de la trésorerie de Coulonges, reste en travers de la gorge des élus du territoire, tant sur la forme que sur le fond.

Ce sont des élus extrêmement remontés que nous venons de rencontrer. L'annonce que vient de faire Véronique Gabelle, directrice départementale des finances publiques, la fermeture au deuxième trimestre 2020 de la trésorerie de Coulonges passe mal.

Corine Micou, présidente du Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (Sictom) et maire de Faye-sur-Ardin, ne décolère pas : « Il y a un an on nous affirmait qu'il était, je me souviens parfaitement du terme, INENVISAGEABLE de fermer cette trésorerie ! »

« Un emprunt qui restera une charge pour les communes »

RENÉ BAURUEL, Président du Sivom

« Nous comprenons la nécessité d'évolution des services de l'Etat mais, en fait de plan d'aménagement ce n'est rien de moins que la fermeture de la trésorerie qui est programmée... Sans discussion, sans entendre nos arguments c'est inacceptable », s'indigne Jean-Pierre Rimbeau, président de la Communauté de communes Val de Gâtine et maire d'Ardin. Il poursuit : « Nous perdons avec ce regroupement des trésoreries à Saint-Maixent-l'Ecole toute proximité avec un service que mairies, communauté de communes et particuliers utilisent régulièrement. Cette proximité avait

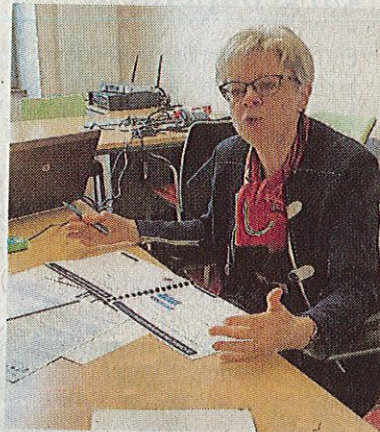
bien des vertus, les principales étant la parfaite connaissance des dossiers et des interlocuteurs et la rapidité de réaction. La mairie sera-t-elle le seul service public en capacité de répondre aux particuliers, avec comme conséquence un surplus de trafic sans moyens supplémentaires ! Que nous propose-t-on à la place ? Un service en ligne de téléconférence pour régler nos problèmes quotidiens ? Des points de contacts ou quelqu'un vous guidera dans l'utilisation d'un ordinateur ? » « C'est ça le maintien des services publics en milieu rural ? » s'interroge Jean-Philippe Guérit, maire de Coulonges, qui s'inquiète aussi de la disparition des cinq emplois liés à la trésorerie, avec toutes les conséquences pour le tissu économique d'une petite ville.

René Bauruel, président du Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) et maire de Saint-Maixent-de-Beugné n'est pas en reste : « Le Sivom a investi 400 000 € en 2006 pour la construction, souhaitée par les services de l'Etat, de la trésorerie. Jusqu'en 2024 nous rembourserons un emprunt qui, non compensé par les loyers, sera une charge financière pour les communes. Et l'équilibre de nos budgets sans proximité ? Portage des repas, redevance des ordures ménagères ou cantines les factures sont établies par la trésorerie qui en assure suivi et relances. Qui sera notre interlocuteur quels seront les délais ? »

Impôts : la directrice défend la future carte

Alors que des maires s'élèvent contre la fusion des trésoreries sur le territoire, la direction départementale des finances publiques tient à désamorcer leur colère.

Dans un courrier adressé à notre rédaction, Véronique Gabelle, la Directrice départementale des finances publiques des Deux-Sèvres, tient à réagir à l'article paru dans notre édition du 22 juillet dernier et faisant état de la colère de plusieurs élus de Gâtine-Autize à l'annonce de la fermeture programmée de la trésorerie de Coulonges au deuxième semestre 2020. « La réunion de lundi 15 juillet s'inscrivait dans la démarche de concertation souhaitée par le ministre : elle avait pour objectifs, comme l'ensemble des réunions organisées dans ce cadre, de présenter le projet global départemental et de recueillir les observations des élus avant toute décision », indique, en préambule, cette dernière. « S'agissant du calendrier, aucune date n'est arrêtée : j'ai indiqué que le lancement des réformes du secteur



Véronique Gabelle.

Archives CO

public local ne débiterait pas avant le second semestre 2020, mais je n'ai pas dit que cette opération particulière – concernant le territoire de Gâtine-Autize – serait réalisée à cette date. La réforme se mettra en place progressivement », assure Véronique Gabelle.

« Offrir les prestations attendues »

« Les travaux de gestion qui seraient transférés sur Saint-Maixent ne né-

cessitent pas, en tant que tels, de contacts physiques au quotidien avec les collectivités locales – a contrario, les relations par téléphone ou messagerie seront maintenues - et n'impliquent aucun contact direct avec les particuliers », poursuit la responsable. « Enfin, les accueils de proximité mis en place dans les points de contacts permettront d'offrir les prestations attendues des usagers, tant sur l'accompagnement numérique que sur la délivrance d'informations personnalisées, avec des prises de rendez-vous. Les élus rencontrés ont fait dans ce cadre des propositions qui seront examinées avec toute l'attention nécessaire. »

Pas sûr que ces éléments calment la grogne des maires. Outre la perte programmée d'un service public, les élus s'indignent également des frais engagés par les communes en 2006 pour construire ladite trésorerie. « Jusqu'en 2024, nous allons rembourser un emprunt qui, non compensé par les loyers, sera une charge financière pour les communes. » Et sur ce point, aucune réponse n'est apportée.

J79D